



MÉMOIRE et SOUVENIR de la RÉSISTANCE du PAYS de MONTBELIARD et du LOMONT

Compte rendu de la réunion mensuelle du lundi 7 juillet 2025
Centre culturel Jean d'Ormesson de Mandeure
Début réunion : 16 h / Fin de réunion : 18 h 15, suivi du verre de l'amitié



Participants : Quinze adhérents, dont trois dames : Mmes Catherine Druet, Anne-Marie Gamba, Françoise Palazzini, MM. Jean-Marie Ali, Jacky Bourlier, Michel Bouvrot, Serge Druet, Jean-Claude Dupré, Claude Elion, Pierre Hauthal, Patrick Herrcher, Jean-Pierre Marandin, Raymond Péprier, Bernard Sallières, Gérard Schneuwly.

Prochaine réunion : Lundi 1^{er} septembre 2025 16h, Mandeure. ODJ : préparation cérémonie Lomont du 14 septembre 2025

1. OUVERTURE DE SEANCE

- Accueil de M. Claude Elion qui assiste pour la première fois à notre réunion. JPM : « *Marcel, son père, était résistant du mouvement Libération-Belfort, avant de rejoindre à l'été 1943 - avec ses compagnons - l'Organisation Civile et Militaire. Avec le groupe Doubs-Lizaine, il devait passer à l'action à partir du Jour J, par exemple en dirigeant le 16 juin 1944 un second sabotage du pont de Froideval sur la ligne Dijon-Strasbourg. Il rejoignait ensuite le maquis du Lomont au matin du 21 août. Juliette, l'épouse de Marcel, sera arrêtée le 15 juin lors d'une opération de représailles menée sur Héricourt par les Allemands ; elle rentrera de déportation. Le 23 octobre 2021, un hommage était rendu à Juliette et Marcel Elion qui donnaient leurs noms à une rue de la localité héricourtoise.* »
- L'assemblée chante le « *Chant des partisans* »

2. DECES DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION OU ANCIENS SOCIETAIRES OU RESISTANTS NOTABLES (JPM)

- RAS

3. INFOS DIVERSES DU MOIS ECOULE (JCD)

- Vendredi 6 juillet (JMA + PH + JCD) : Sortie scolaire au Lomont de l'école primaire de Dampierre les Bois : **Très bien passé.**
- Vendredi 6 juillet (JCD) : Liebvillers, représentation de l'association à l'exposition de peinture du village. **Comme toujours une magnifique exposition dans un village particulièrement attachant.**
- Mercredi 11 juillet (JMA + JCD) : Réunion avec 3 professeurs du collège de Bart pour préparer la sortie scolaire du 30 juin. **Très belle préparation, bravo à l'équipe pédagogique !**
- Mardi 17 juin (JPM) : **Sortie du livre « L'Année 1944. »**
- Mercredi 18 juin (JCD) : Charquemont, représentation de l'association à la commémoration de l'Appel du général de Gaulle.
- Mercredi 18 juin (JCD) : Exincourt, un **hommage au LCL Baguerey** en présence de la famille, lors de la commémoration de l'Appel.
- Jeudi 19 juin (JPM) : **AG ECOT 94**, qui a acté l'engagement de la « *liquidation de l'Association ECOT94* » à l'unanimité.
- Lundi 30 juin (JMA + PH + JCD) : **Sortie scolaire du Lomont avec les 3èmes du collège de Bart.** Sortie parfaitement réussie, sous une température caniculaire.
- Lundi 30 juin (JCD) : Une satisfaction pour la petite association que nous sommes. **Notre site internet a franchi la barre des 20000 visiteurs pour 55900 pages consultées.**
- Dimanche 6 juillet 10h15 (RP, JCD excusé) : Etouvans, cérémonie maquis Ecot
- Dimanche 6 juillet 18h (JPM, JCD excusé) : 81^{ème} anniversaire de l'attaque du maquis d'Ecot au mémorial de la Résistance Comtoise. CD, JMA, PHe présent comme porte-drapeaux.

A venir :

- (JCD + ???) Samedi 20 septembre 2025 11h cimetière d'Héricourt, hommage à Pierre-Olivier Kleitz, petit-fils de Claude Elion.

Cérémonie Valmy 2025 pour le 82^{ème} anniversaire des fusillés de la Citadelle de Besançon à l'invitation de M. Jean-Marie Ligier de l'amicale du groupe Guy Mocquet (*présence nominative à confirmer début septembre*) :

- (RP) Samedi 20 septembre 2025 11h : Dépôt gerbes au Rocher de Valmy
- (JCD) Dimanche 21 septembre 9h : Larnod avec 11h45 monument aux morts.

4. POINT SUR LES ADHESIONS (RP)

- 44 adhésions validées pour l'exercice du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

5. TRAVAUX EN COURS POST AG 2024

- **Rapprochement avec Ecot 94** : JPM présente le CR de l'AG du 19 juin 2025 qui entérine la « dissolution par absorption » d'ECOT 94 voté à l'unanimité pour le 31 juillet 2025. Poursuivre le processus de rattachement d'ECOT94 par « fusion/absorption ». Le bilan financier fait apparaître un solde de 491,65 € qui sera transféré à MSRPML. Nous entérinerons la décision lors de l'AG d'octobre. **Commencer à rédiger l'actualisation des statuts + l'officialisation du nouveau nom de l'association (potentiellement) : « Mémoire et Histoire de la Résistance du Pays de Montbéliard »**. A noter : 2 gerbes (*supplémentaires*) seront déposées par l'association lors des commémorations de l'année patriotique : monument Tito et Ecot, ce qui en fera 7 au total, soit un budget de 420 €.
- **Assurance** : RP n'a toujours pas de réponse de la part de notre assureur à la question posée suivante : *Comment sommes-nous assuré lors d'une commémoration patriotique organisée par nos soins ? Exemple pour la cérémonie du Lomont ?*

6. SORTIES SCOLAIRES (JMA)

- **Ecole primaire de Dampierre-les-Bois** (groupe de 25 élèves CM1 – CM2) - le 6 juin : JMA présente le contenu de la sortie scolaire, telle qu'il l'a menée avec PH. Tout s'est parfaitement déroulé avec un très bon comportement des élèves. En retour, M. Florent Laithier, directeur, nous a communiqué un travail pédagogique réalisé par l'école, que nous avons été autorisés à publier sur notre site internet. La publication est réalisée. Pour la visualiser, cliquez **ICI**. **La facture de 150 € d'ADJ pour la prise en charge partielle des frais de transport a été réglée**. En retour, nous avons reçu le message suivant : « *Bonsoir, très bel article. On sent beaucoup de réactivité dans votre association. Très heureux d'avoir pu faire cette sortie mémorielle. J'ai hâte de pouvoir de nouveau travailler avec vous. Une mention spéciale pour notre guide Jean-Marie, qui sait généreusement partager sa passion pour l'histoire locale. Cordialement, Florent Laithier, école élémentaire de Dampierre les Bois.* »
- **Collège André Boulloche de Bart (groupe de 27 collégiens sélectionnés) - le 30 juin** : Cette sortie est présentée comme une récompense à ces élèves pour leurs bons comportements en classe. Compte-tenu d'un contexte assez difficile, le choix est compréhensible, mais cela pose la question du devoir de mémoire pour les autres. Cette sortie a fait l'objet d'une préparation soignée sous le pilotage de Mme Parrain et de JMA. Malgré la température caniculaire, la sortie s'est parfaitement déroulée avec un petit « coup de chaud » à traiter pour une élève en fin de journée. Le collège a donné son autorisation pour que l'on réalise une publication de la sortie sur notre site internet. A faire.
- **Commentaire** : JPM fait remarquer que, pour des raisons pédagogiques, les sorties scolaires devraient plutôt être programmées en début d'année scolaire et servir de support pour le programme d'histoire à suivre.
- **Nota** : Lors de la randonnée, PH a rencontré un groupe d'élèves du collège de Blamont avec leurs professeurs, qui semblent intéressés par ce que MSRPML réalise pour les écoles. Le collège de Blamont pourrait nous solliciter l'année prochaine.
- **Remerciements** : MSRPML remercie JMA et PH pour leur implication dans cette action patriotique et pédagogique majeure pour notre association, action parfaitement maîtrisée et réussie. Nous remercions également la municipalité de Chamesol et en particulier M. le Maire, pour l'accueil, la mise à disposition des sanitaires lors de la pause déjeuner et de la salle de convivialité lorsqu'il pleut. MSRPML remercie également les équipes pédagogiques qui nous font confiance.

7. PROPRIETE DU MONUMENT DU LOMONT (JCD)

- Pas de news.

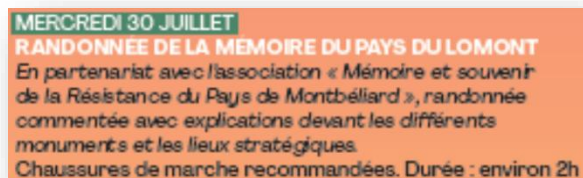
8. POINT SUR LE PROJET T.R.L (TRACES DE RESISTANCES AU LOMONT)

- **Circuits de randonnée** : JPM propose d'évoquer le sujet avec les maires lors de la cérémonie du 14 septembre au Lomont.
- **Plaques commémoratives des 76 tués au Lomont** : JCD : Nous avons reçu les offres de prix :
 - Marbrerie Carrara : Montant HT : **9745,28 €** + TVA : 1949,06 € = TTC : 11694,34 €.
 - Marbrerie Viscontini : Montant HT : **6640,00 €** + TVA : 1328,00 € = TTC : 7968,00 €.
 - Question « Facturation Hors Taxe » : Après consultation du code des impôts, la réponse est « OUI », les travaux concernant les monuments de type Lomont sont exonérés de TVA : « *Extrait code des impôts : Champ d'application (Articles 256 à 263) - Opérations imposables sur autorisation (abrogé) - Opérations exonérées (Articles 261 à 263) Article 261 : 10° Les travaux de construction, d'aménagement, de réparation et d'entretien des monuments, cimetières ou sépultures commémoratifs des combattants, héros, victimes ou morts des guerres ou des attentats, effectués pour les collectivités publiques et les organismes légalement constitués agissant sans but lucratif.* »
 - RP a rencontré notre correspondant du Crédit Agricole et évoqué avec lui le projet T.R.L. Le CA est intéressé par le projet et pourrait y participer. Mais il est nécessaire de préciser l'enveloppe d'investissement nécessaire et le niveau des financements partenaires. En effet, pour les financements d'actions mémorielle dont les montants sont partagés entre plusieurs intervenants, le CA ne peut pas donner plus que ceux accordés par les partenaires.

- **La priorité des priorités pour réparer une injustice : les plaques !** Nous avons toujours considéré que le projet T.R.L était un projet d'ampleur, qui nécessitait plusieurs phases de réalisation. La priorité aujourd'hui, ne serait-ce que par le respect dû à la mémoire des 76 maquisards Morts pour la France au Lomont, et qui n'ont même pas tous leurs noms inscrits sur les plaques commémoratives existantes, est de faire réaliser deux nouvelles plaques dignes de ce nom. Il faut qu'elles soient précises et exhaustives, conforme à la liste de noms et prénoms des 76 Morts pour la France, cités lors de la cérémonie de septembre, et bien sûr lisible pour que ces noms ne s'effacent pas des mémoires comme c'est actuellement le cas sur les plaques existantes. **Dès à présent, il faut aller à la recherche de financements et solliciter des partenaires publics et privés. Il faut trouver des mécènes...**
 - Un débat s'engage sur la possibilité de réaliser une collecte d'argent via internet, mais l'absence de visibilité de l'association sur les réseaux sociaux ne joue pas en notre faveur. A ce titre, peut-être sera-t-il nécessaire de franchir le pas en créant par exemple un compte Facebook ou autre ?
 - RP + JPM + JCD : définir un plan d'action pour lancer la recherche de financement.
- Erratum dans le dernier CR : lire ISSENMANN et non ESSENMANN.

9. RANDO SUR LES PAS DES MAQUISARDS DU LOMONT A VENIR

- (PH) : **Rando du mercredi 30 juillet 2025 de 14 h à 16h.** Contact établi entre Mme Catherine Juillerat, directrice de la Maison pour Tous de Pont-de Roide et PH. En cas de forte chaleur, la sortie pourrait être décalée à 10h. PH a dû modifier le tracé lors de sa reconnaissance à cause d'un nombre important de hêtre déracinés qui obstruent le chemin forestier. Tout est OK. La rando est présente dans la plaquette de communication de la Maison pour Tous.



- Rallye de la mémoire : Standby, attente d'un retour de la part des jeunes.

10. PREPARATION DES CEREMONIES PATRIOTIQUES 2025

- JCD : Comme demandé, une invitation a été envoyée au DMD du Territoire de Belfort, qui a répondu et nous a remercié, tout en rappelant que ce n'était pas son secteur géographique, même si le 1^{er} RA est toujours présent au Lomont.

10.1. Cérémonie de Liebvillers du mardi 19 août 2025 à 11 h

- RP mettra au point le cérémonial avec Mme Racine, Maire de Liebvillers, début août.
- Une intervention MSRPML est possible pour parler du cycle des commémorations 2025 qui va rendre hommage à l'épopée du maquis du Lomont du 19 août à fin novembre.

10.2. Cérémonie du Lomont du dimanche 14 septembre 2025 à 17h

Lomont, dimanche 14 septembre 2025 : check-list à traiter			
VOR	Item	Action	Libellé
	Route	JCD	Demande de fermeture de la RD acceptée : arrêté de circulation diffusé.
	Signalisation de la manifestation	CD + SD + PHe	Modification des panneaux et installation idem 2024 (choix de la date à convenir)
	Militaires	JCD	Demande de piquet d'honneur MSRPML. Validé par DMD adjoint.
	Militaires	Mairie Mandeure	Lettre de demande de piquet d'honneur à la signature chez M. le maire de Mandeure.
	Musique	JCD	Vigilante d'Audincourt OK Christophe Decraene. Prévoir don de 200 €.
	Montée des couleurs	JB	Jacky au pied du mat
	Maître de cérémonie	JMA	OK
	Cérémonial	JMA + JPM	Actualiser la version 2024 et diffusion. La réunion du 1er septembre sera consacrée à la relecture.
	Témoignage	JMP	Le texte est validé. Il y aura 3 prises de parole CB + 2 petits-enfants.
	Gerbe MSRPML	RP	Commande et livraison à confirmer
	Liste des morts	RP	A actualiser à partir de FONTAINE ANDRE. Plastifier le document.
	Lecture de la liste des morts	AMG	OK
	Secours	JCD	Devis validé. En attente de convention sécurité à joindre au dossier VIGIPRATE.
	Vigipirate	JCD	Dossier rédigé en attente de convention secouriste. reste à transmettre. Délai !
	Dispositif sécurité de l'association (Vigipirate)	PH	Responsable sécurité PH. Sécurisation accès par Pierrefontaine PH + DH ; par Montécheroux FP + SD, sur site RP. Brasard OK. 5 gilets jaunes achetés, reste à écrire "SECURITE" au dos.
	Matériel et logistique	JCD	18 juin 25 - Courrier réponse de M. le Maire qui accorde la demande de matériel.
	Verre de l'amitié	JCD	Pierrefontaine les Blamont OK.

10.3. Cérémonie de Chamesol : samedi 30 août 2025 – 15 h devant la stèle des opérations aériennes.

- RP (Maître de Cérémonie) contacte Gaby Thirode concernant la représentation des parachutistes à la cérémonie et rappeler à Gaby qu'il lira la liste de 9 SAS français morts pour la France.
- Emmanuel Saulnier (ES), maire de Chamesol doit contacter JPM pour définir le contenu des interventions. Une conférence animée par JPM sur le rôle des SAS tombés du ciel est envisagée.
- JPM + ES + RP doivent partager le cérémonial à définir.

10.4. Montbéliard Bois d'Allondans : vendredi 26 septembre 2024 à 17h15.

- JCD : Boissons : Rédiger la lettre destinée à la municipalité de Montbéliard pour la demande de boisson du verre de l'amitié servi en fin de cérémonie dans la salle des fêtes d'Allondans.

10.5. Longeville-sur- Doubs : samedi 22 novembre 2025 à 10h30.

- RP Maître de Cérémonie. Penser à regarder l'état des drapeaux. Actuellement, ils semblent avoir plutôt bien vieillis. Peut-être y aura-t-il un mat des couleurs.

11. Communication

- RP présente la possibilité d'être affilié à « *l'Office de Tourisme du Pays de Montbéliard* » permettant d'apparaître sur son site internet, La cotisation est de 20 €. Cela valoriserait la visibilité de notre association. **Après discussion, l'assemblée valide la proposition.**
- Plaquette de com : Garder à l'esprit la nécessité d'en réaliser une.
- Réseau social : A réfléchir, mais peut-être indispensable pour la suite.

12. Réponses aux questions posées, sujet à aborder ou en cours

- **Mat des couleurs à Longeville** : Mairie favorable. En cours d'instruction.
- **Cartes d'adhérents MSRPML** : A partir de l'exercice 2025 – 2026, il est décidé de réaliser pour chaque période d'activités, des cartes d'adhérents nominatives avec photos. La fabrication sera artisanale pour qu'elle ne coûte rien à l'association.
- **Cartes de visite pour présenter l'association** : Proposition retenue, mais à planifier selon nos moyens.
- **Défiscalisation des dons** : Nous avons évoqué le moyen d'indemniser les frais des déplacements réalisés dans le cadre de nos activités associatives. Si on adopte la déclaration des frais de déplacements en frais réels dans une déclaration d'impôt, ce montant se substitue aux 10 % forfaitaires (*qui vont peut-être disparaître dans le cadre des contraintes budgétaires*), mais à aujourd'hui, il y a un calcul à faire. Il est aussi possible de considérer que ces dépenses de déplacement (*non remboursées par l'association*) peuvent être considérées comme des dons faits à cette association, mais à la condition que l'association soit considérée d'intérêt général et disposer d'un accord de l'administration fiscale pour réaliser les reçus fiscaux adéquats. Pour ce faire, il faut demander à l'administration fiscale, un **rescrit fiscal**. La procédure semble assez lourde avec constitution d'un solide dossier à faire valider par l'administration fiscale. JCD : travail à envisager.

13. Tour de table

- RP : L'association « *cafés bénévoles* » du Pays de Montbéliard (*France Bénévolat Franche-Comté*) a présenté ses services lors d'une intervention à Bethoncourt. Pour une cotisation de 42 €, cette association propose de mettre à disposition des bénévoles pour des actions ponctuelles.
- FP : Présidente du club de gym « *Forme et Loisirs Exincourt* », Françoise demande si MSRPML serait d'accord d'organiser des randonnées au Lomont pour les membres de son club. Elle financerait à hauteur de 3 € par marcheur la randonnée, comme pour une marche populaire. Cela ferait un peu d'argent pour le club. L'assemblée est d'accord sur le principe. Il faut néanmoins se pencher sur le coût des déplacements des intervenants du club, ce qui peut influencer la fréquence que l'on peut proposer pour ce type d'activité. Pour exemple, chaque fois que PH « *monte* » au Lomont, il fait un trajet voiture de 100 km. Coût estimé carburant = 13 € (équivalent fiscal à 0,606 € / km = 60 €).
- Ne devrions-nous pas proposer quelque chose dans le cadre des journées européennes du patrimoine ? Pourquoi pas. A réfléchir.

Verre de l'amitié et bonnes vacances à toutes à tous !

Mandeure, le jeudi 10 juillet 2025, le président / secrétaire Jean-Claude Dupré.



Glossaire des noms :

AMG : Anne-Marie Gamba / BS : Bernard Sallières / CB : Christine Bisoffi / CD : Catherine Druet / DH : Denis Haismann / JB : Jacky Bourlier / JCD : Jean-Claude Dupré / JMA : Jean-Marie Ali / JPM : Jean-Pierre Marandin / MB : Michel Bouvrot / PH : Pierre Hauthal / PHe : Patrick Herrcher / RP : Raymond Pépier / SD : Serge Druet

Domage pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité de rester avec nous.

